

COMMUNE DE JENLAIN
République française, Département du Nord
Arrondissement d'Avesnes sur Helpe

COMPTE RENDU

Séance ordinaire du jeudi 10 novembre 2022, convocation en date du 04 novembre.
Nombre de membres : 15. En exercice ayant pris part à la délibération : 15

L'an deux mille vingt deux le jeudi 10 novembre à 19h, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire dans la salle de la mairie de Jenlain sous la présidence de monsieur Johan Dremaux, Maire du village.

Étaient présents : MM. et MMES DREMAUX, LIENARD, PORTIER, LEGRAND, HENNIAUX, TERPOORTER, SZABLA, DERCHEZ, JURAIN, GILLARD, GRAVEZ , HOUZIAUX

absents excusés : Mme Langlet qui donne pouvoir à Mme Legrand
M. Mendola qui donne pouvoir à M. Dremaux
Mme Bultot qui donne pouvoir à Mme Jurain

Secrétaire de séance : Mme Henniaux

Approbation du dernier Compte-rendu de conseil municipal du 5 octobre 2022

Aucune objection
vote : 15 pour

Absences de Mme Bultot, M. Mendola et M. Langlet

Monsieur le Maire demande à son conseil d'ajouter le point suivant : extinction de l'éclairage public nocturne
vote : 15 pour

Ordre du jour

1 Installation du service de proximité Boxy

Ce principe de commerce connecté a été présenté lors du précédent conseil. Grâce à une application sur téléphone, l'utilisateur entre dans le box et règle ses achats de première nécessité.(250 produits proposés) . Autonomie complète pour le consommateur. Aucun frais pour la commune qui toucherait 1000 euros par an.

Vote : 3 contre / 1 abstention /11 pour

L'installation serait prévue fin 2023 au niveau du délaissé près de la brasserie.

2 Fonction d'adjoint aux fêtes, aux cérémonies et aux personnes âgées

Mme la sous-préfète a accepté la démission de Mme Henniaux qui ne souhaite plus, pour des raisons personnelles, occuper le poste d'adjointe. Elle demeure néanmoins conseillère municipale.

Aucune volontaire pour assurer la fonction (La parité demande à ce que ce poste soit occupé par une femme).

M. le Maire propose de ne pas renouveler le poste

Vote pour la suppression du poste : 11 pour, 2 contre et 2 abstentions

Une décision sera prise lors d'un prochain conseil pour désigner ou non un conseiller qui accepterait une délégation pour s'occuper des fêtes et cérémonies.

M. Lienard s'est proposé pour s'occuper provisoirement des personnes âgées.

3 Motion / Association de maires de France

Motion proposée : création d'un bouclier tarifaire pour protéger les communes.

Vote : 15 pour

4 Vente d'un terrain

Le notaire a été consulté pour la vente d'un terrain communal n'ayant pas vocation à être bâti. Il est proposé pour le terrain situé le long de la voie verte un prix de vente de 750 euros pour 100m². La circulation des piétons et des engins communaux ne sera aucunement gênée et la cession de cet espace non utilisé soulagera le travail des agents techniques.

Vote : 14 pour, une abstention

5 Correspondant incendie et secours

M.le Maire propose M. Portier pour occuper cette fonction de correspondant.

Vote : 15 pour

6 Extinction des lampadaires du village

Suite à l'audit sur l'éclairage public, M. le Maire propose l'extinction de 23h à 5h . Deux raisons : la facture énergétique en cette période particulière d'augmentation des tarifs et la pollution lumineuse sur les écosystèmes. Notre commune a un très mauvais indicateur national de pollution lumineuse.

Jenlain est une des rares communes de la C.C.P.M. à ne pas avoir pris la décision d'éteindre.

Vote : 15 pour

Un point sera fait après un an d'application du dispositif.

Questions et informations diverses

Présentation des réseaux de chaleur par le conseiller en énergie partagée

M. Dubeaupaire, technicien du parc, présente la technologie du chauffage par bois déchiqueté.

Proposition à la population d'un nouveau système d'information : application « Panneau Pocket »

L'application est gratuite, anonyme et ne propose pas de publicité.

3 étapes : télécharger l'application Panneapocket sur le téléphone, la tablette ou l'ordinateur
rechercher votre commune , un code postal ou cliquez sur « Autour de moi »
cliquez sur l'icône « coeur » pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications.

La population est directement informée de tous les événements ou alertes (météo, travaux, incidents...) à condition de télécharger l'application.

Les membres du conseil devront se rendre chez les Jenlinois pour l'aide à la mise en place du dispositif.

Le secrétariat de mairie se charge de publier les informations.

Sobriété énergétique

La situation économique oblige les communes à reconsidérer les dépenses concernant le chauffage et l'éclairage. Tous les utilisateurs des bâtiments communaux devront s'imposer une politique de restriction et se montrer responsables. Une note de service rédigée par M. le Maire sera distribuée pour la sensibilisation.

M.A.M.

La maison d'assistantes maternelles sollicite la commune en se présentant comme association.

Cette dernière n'ayant pas un caractère culturel ou sportif, la commune ne répond pas à cette sollicitation.

Fin de séance à 21h30

Le Maire : Johan Dremaux

